

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS N° 17/2017

BUDGET 2018

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Le budget 2018 nous a été adressé en date du 27 octobre 2017 par courrier.

La commission s'est réunie à trois reprises soit :

- mardi 7 novembre 2017, pour préparer les questions à la municipalité concernant le budget 2018
- lundi 13 novembre 2017 avec M. Louis Savary, syndic, M. Christian Franco, boursier et M. Joël Humbert, président du conseil, pour répondre aux questions de la commission
- mercredi 22 novembre 2017 pour établir le rapport final

Le rapport final a été approuvé par échanges de courriels.

En préambule, la commission des finances tient à remercier la municipalité pour avoir transmis le budget 2018 en temps et en heure. La commission relève le bon travail du boursier qui cherche à coller au plus près à la réalité en corrigeant les montants de la péréquation intercommunale et en précisant la ventilation des différentes recettes et dépenses notamment en ce qui concerne les bâtiments de la commune.

Le budget 2018, tel que présenté et adopté par l'Exécutif lors de sa séance du 23 octobre 2017, présente des recettes pour un montant total de 19'447'150.-- frs et des dépenses de 19'365'350.--frs. Il faut cependant noter qu'environ 62% des charges sont incompressibles liées à des objets cantonaux ou intercommunaux. Il en résulte un léger excédent de revenus de 81'800.--frs, la commission en prend acte.

Emprunts

Le montant des emprunts s'élève à environ 11'500'000.-- frs auquel il faut ajouter une prévision d'emprunt de 5'000'000.-- frs (parcelle du Châtelard).

Entretien des vestiaires de Sorécot (171.3141)

Le montant de ce poste, identique à celui du budget 2017, n'est pas un report de travaux non exécutés en 2017 mais la réfection de la peinture extérieure du bâtiment.

Bâtiments (Chap 35)

Cette année le budget présente une ventilation des coûts bâtiment par bâtiment ce qui rend difficile une comparaison des différents coûts avec les budgets précédents. Elle est néanmoins très utile car elle permet une meilleure lisibilité. L'an prochain, cette nouvelle ventilation devrait à nouveau permettre de voir les augmentations ou diminutions éventuelles.

Transports publics (181.3517)

L'augmentation de ce poste peut apparaître étonnante quand le nombre d'utilisateurs des transports publics ne cesse de croître. Cependant la participation financière des communes est aussi liée à l'accroissement de l'offre (nouvelles lignes, amélioration des horaires, etc.). Ces prochaines années le montant risque fort d'augmenter encore au vu des travaux prévus dans l'agglomération lausannoise.

Abattoirs

L'arrêt des activités ayant trait à l'abattage et au contrôle des viandes n'a pas d'influence sur le chapitre 67, puisque celui-ci était équilibré par le canton. Cependant, nous pouvons noter une nette diminution de la consommation d'eau et des taxes sur le traitement des eaux usées. Cet arrêt explique en grande partie les différences sur les charges salariales de la commune.

Conclusions

La commission des finances a étudié en détail le budget 2018. Celui-ci reste prudent compte tenu des inconnues sur les recettes provenant des personnes morales. Il est à noter que la RIE III n'a pas encore d'influence sur le budget 2018 puisque prévue pour 2019.

Le budget est à l'équilibre avec une diminution des charges de 5.7% et de 5.3% pour les recettes par rapport au budget 2017.

En conséquence, la commission des finances vous propose, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs :

- d'adopter le budget 2018,
- de donner décharge à la commission pour son mandat.

Commission des finances du Conseil communal de Cheseaux :

M. Jean-Paul Bruand, président et rapporteur

Mme Liliane Annen

M. Thierry Auberson

M. Jean-Dominique Decotignie

Mme Evi Kassimidis